

# Spéciale vaccination FCO 2012 : une année à risque

Le moucheron responsable de la transmission de la FCO est toujours là et le faible taux de vaccination en 2011 fait craindre un risque de circulation virale plus élevé. L'année 2012 se présente comme une année à risque.

Le moucheron identifié comme responsable de la transmission de la FCO est toujours là ! Les piégeages réalisés en 2011 confirment que cette population d'insectes reste la même que celle des années précédentes. Alors pourquoi la maladie ne s'est-elle pas déclarée dans l'hexagone l'année dernière alors que le pourcentage d'animaux vaccinés (ovins + bovins) était de l'ordre de 20 à 25 % ? L'explication est la suivante :

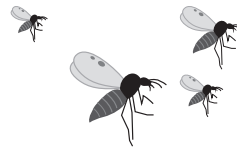
- Pour se développer, le virus a besoin d'animaux réservoirs (ovins, bovins), c'est-à-dire non immunisés vis-à-vis de la FCO. Or la vaccination obligatoire de 2009 et 2010 a très fortement diminué cette population.

- En 2011, ces animaux réservoirs sont restés moins nombreux qu'en 2008 même si le pourcentage d'animaux vaccinés a été faible. Trois phénomènes y ont participé : un effet de la vaccination en 2010 qui a perduré plus longtemps (ce qu'on appelle une « queue de protection »), une immunité naturelle sur une partie du troupeau et un effet de la vaccination en 2011.

- À partir de 2012, l'état immunitaire du troupeau va fortement diminuer, conséquence du faible taux de vaccination en 2011. En effet, cet arrière-effet de la vaccination 2010 n'est plus de mise et une à deux générations de brebis ne sont pas du tout immunisées car elles n'ont été ni vaccinées, ni en contact avec le virus. Il y a donc d'avantage de risques qu'elles contractent la maladie.

## QUI VACCINER ?

En priorité, les béliers particulièrement sensibles à la maladie (infertilité qui peut être sévère) et les millésimes de femelles qui n'ont pas été en contact avec la maladie (2012 et éventuellement les 2011 si elles n'ont pas été vaccinées en 2011). Nous rappelons qu'il est conseillé d'éviter de vacciner autour de la mise en lutte (un mois avant et après pour les femelles et deux mois avant pour les mâles) ainsi qu'en fin de gestation (pour des problèmes exclusivement liés à la manipulation des animaux) comme pour bon nombre de vaccins.



### 2008 : pas de vaccination

Les moucheron FCO sont là !  
Et les brebis ne sont pas immunisées



RÉSERVOIRS POTENTIELS À VIRUS

➤ **Conséquence :**  
Maladie avec une chute de 50 % de marge brute dans les élevages touchés

### 2009-2010 : vaccination obligatoire

Les moucheron FCO sont encore là !  
La majorité des brebis est vaccinée



RÉSERVOIRS POTENTIELS À VIRUS

➤ **Conséquence :**  
Le troupeau est protégé

### 2011 : vaccination volontaire

Les moucheron FCO sont toujours là !  
- 20 % des animaux sont vaccinés.  
- Apparition d'une immunité naturelle  
- Effet prolongé de la vaccination 2010



RÉSERVOIRS POTENTIELS À VIRUS

➤ **Conséquence :**  
Pas de troupeau malade connu

### 2012 : vaccination volontaire

Les moucheron FCO sont encore et toujours là ! Le nombre de brebis non-immunisées augmente



RÉSERVOIRS POTENTIELS À VIRUS

➤ **Conséquence :**  
Le risque de contamination augmente

## Trois vaccins à votre disposition

Cette année, trois vaccins bivalents (permettant une protection contre les sérotypes 1 et 8) sont disponibles. En s'y prenant suffisamment à l'avance, votre vétérinaire traitant peut se les procurer auprès de sa centrale d'achat. Le risque d'infestation étant dépendant du nombre de moucheron, lui-même lié aux conditions climatiques, on s'accorde à considérer qu'en juillet, le risque est élevé. Ceci n'est pas sans

conséquence pratique, car pour décider du moment de vacciner, il est indispensable de tenir compte de la durée de mise en place de l'immunité après vaccination, élément variable selon les vaccins. Cette dernière est indiquée dans le tableau ci-dessous avec le nombre d'injections nécessaires en primo vaccination<sup>1</sup> et le coût indicatif du vaccin.

### LES VACCINS BIVALENTS DISPONIBLES (SÉROTYPES 1 ET 8) ET LEUR COÛT INDICATIF

| NOM DU VACCIN |                                                                        | Nombre d'injections en primo vaccination <sup>1</sup> | Mise en place de l'immunité                                                                | Nombre de doses par flacon | Coût indicatif par animal                                        |
|---------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------|
|               | <b>Primun Blue tongue 1-8 one shot</b><br>(MSD Santé animale Intervet) | 1                                                     | 56 jours après l'injection                                                                 | 25 ou 125                  | 1,2 à 1,3 €                                                      |
|               | <b>Zulvac 1-8 ovis</b><br>(Pfizer)                                     | 2                                                     | 21 jours après l'injection<br>(la seconde injection pour les animaux non vaccinés en 2011) | 50 ou 120                  | 1,1 à 1,3 €<br>(x 2 s'il s'agit d'un animal non vacciné en 2011) |
|               | <b>BTVPUR Alsap 1-8</b><br>(Merial)                                    | 2                                                     | 21 jours après l'injection<br>(la seconde injection pour les animaux non vaccinés en 2011) | 10, 50 ou 100              | 2,7 à 3,1 €<br>(x 2 s'il s'agit d'un animal non vacciné en 2011) |

<sup>1</sup> pour des animaux non vaccinés en 2011

## Un nouveau virus inconnu est arrivé dans l'hexagone : le virus de Schmallerberg

On ne sait que très peu de chose sur ce tout nouveau virus qui touche les ruminants. Il a été identifié fin 2011 en Allemagne et le 25 janvier 2012 en France. Sa progression semble toute fois inquiétante et la vigilance est de rigueur.

Le virus de Schmallerberg, qui n'a rien à voir avec celui de la FCO, a pour principale conséquence la naissance d'agneaux malformés et des avortements. Ces agneaux, en grande majorité mort-nés, sont touchés par des malformations congénitales qui touchent principalement le squelette et le système nerveux. Parmi les signes caractéristiques, on peut citer des articulations bloquées, des torticolis, des tendons du jarret raccourcis, des signes nerveux marqués de l'agneau après la

mise bas. Ce virus est vraisemblablement transmis par des insectes piqueurs. Compte tenu du type de malformations observées, on peut penser que les brebis ont été contaminées au cours du second mois de gestation mais cela reste une hypothèse. Pour le moment, il n'y a pas de vaccin disponible ni de test sérologique permettant de vérifier facilement si votre troupeau est atteint.

La seule chose à faire si des agneaux naissent avec ce type de malformations est de contacter votre vétérinaire sanitaire qui se chargera d'une première évaluation sur la base de signes cliniques. La confirmation nécessitera des analyses complémentaires réalisées au laboratoire de santé animale de l'Anses à Maisons-Alfort. Cela est important car des discussions sont en cours sous l'égide de la FNO afin d'indemniser les élevages atteints et sans ce diagnostic et les analyses, vous ne pourrez pas y prétendre.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cette maladie si besoin dans une prochaine lettre.



© Photo : LDA 52